

# Formations 2011

## **GRAND GIBIER: Hygiène et venaison**



LUNDI 24 OCTOBRE 2011 de 8H30 à 12H30,  
SAMEDI 29 OCTOBRE 2011 de 8H30 à 12H30,  
VENDREDI 4 NOVEMBRE 2011 de 14H00 à 18H00,  
Au Siège de la FDCC, 22 rue Charles DURAND à BOURGES

La réglementation sur l'hygiène du gibier est applicable depuis la saison cynégétique 2009-2010. Ainsi l'« EXAMEN INITIAL DE LA VENAISON » est désormais obligatoire pour les chasseurs :

- qui commercialisent leur gibier sur le marché local
- qui commercialisent leur gibier à des négociants ou ateliers de traitement
- qui cèdent le gibier pour un repas de chasse ou un repas associatif (club sportif ou autre)

Cet « examen initial » du gibier, devra être assuré par une personne du groupe de chasse qui aura été formée par la FDCC. Il suffira donc d'un responsable formé par équipe de chasseurs concernés.



### PROGRAMME :

- L'examen initial de la venaison
- Le risque trichine et le contrôle de la viande de sanglier
- La réalisation d'une éviscération « dans les règles de l'art »  
(à partir d'un montage diapositives)
- Les recommandations en matière de bonnes pratiques d'hygiène  
« après le coup de feu »
- La mise en oeuvre de la traçabilité

*Le partage convivial du gibier entre chasseurs, leurs familles et leurs proches reste quant à lui, hors du champ d'application de cette réglementation spécifique*

### BULLETIN D'INSCRIPTION au stage « GRAND GIBIER : HYGIENE ET VENAISON »

*(1 seul nom par bulletin, possibilité de vous inscrire sur papier libre, par Fax ou par mail avec vos coordonnées complètes, MERCI)*

A retourner à : Fédération des Chasseurs , 22 rue Charles Durand, 18023 BOURGES Cedex  
avant le 10 OCTOBRE 2011

NOM – Prénom : .....

Adresse complète : .....

..... Tél : .....

Portable : ..... Adresse Mail : .....

Date de naissance : ..... Lieu de Naissance : .....

souhaite participer à la formation : «GRAND GIBIER : HYGIENE ET VENAISON» le :

: LUNDI 24 OCTOBRE de 8H30 à 12H30

: SAMEDI 29 OCTOBRE de 8H30 à 12H30

: VENDREDI 4 NOVEMBRE de 14H00 à 18H00

Date et signature :